

# Malmedy retrouve sa nature et protège sa biodiversité :

## Projet de création d'une Réserve domaniale en zone inondable à Bévercé

---

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 Historique et objectifs du projet

En 2018, le géographe André OZER, membre de la CRMSF, a tenté de faire classer comme site deux zones de falaises et de rochers de poudingue, soit une petite surface en rive droite de la Warche et derrière Intermills et une autre, beaucoup plus étendue, en rive gauche et en amont du pont de Bévercé.

Sur cette rive, le *Site de Grand Intérêt Biologique Rond-Thier-Livremont* (SGIB n° 3195) englobe déjà la réserve forestière des *Foxhalles*, un site Natura 2000 et deux *Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique*, la *Grotte des Nains* et le *Trou Ozer* (CSIS). A l'est de la réserve forestière, la parcelle voisine en très forte pente a fait l'objet d'une coupe à blanc, il y a quelques années. A l'ouest, la grande parcelle (446A au plan cadastral) est propriété de l'Emir du Qatar, qui a construit une villa dans la vallée qui la borde et qui héberge deux étangs (SGIB n° 377).

En 2021, la Ministre du Tourisme, Mme Valérie DE BUE n' a pas classé ces rochers, mais a choisi de transmettre ce dossier à la Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER.

Le projet introduit dans le cadre du *Maillage vert et bleu* concerne les deux zones précitées. Ses objectifs essentiels consistent :

1. à sauvegarder et(ou) restaurer un maximum d'érablières de ravins dans ces deux zones, « *un milieu rare et marginal qui subsiste en très faible superficie (environ 900 ha en Wallonie ; HUGO, 2022)*, soit un habitat *Natura 2000* prioritaire et, dans le massif du poudingue, ponctué de nombreuses cavités susceptibles d'attirer une faune particulière ;
2. à sauvegarder un lambeau de forêt alluviale et l'habitat d'une série d'espèces de poissons ;
3. à permettre à ces espèces de remonter la Warche, grâce à une échelle à poissons ;
4. à réaliser un premier inventaire biologique du *Trou du géographe*, proche d'Intermills et de la Warche.

En résumé, selon les objectifs du PACE (2016-2022), le projet vise bien à « *Maintenir un haut niveau de diversité génétique, veiller à garder les écosystèmes en bonne santé et lutter contre la fragmentation des habitats* ». Il correspond aussi à une « *combinaison d'espaces naturels, de tailles, de formes et d'importances variées* ». Enfin, il contribue à la gestion des eaux pluviales et des risques d'inondation ; au maintien de la biodiversité ; et le Ravel, qui le borde et qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

#### 1.2. Partenariats

L'inventaire de la biodiversité est basé sur divers documents existants, publiés ou non, et d'inventaires ponctuels.

En ce qui concerne les mousses et les hépatiques, nous avons bénéficié de la coopération de Philippe DE ZUTTERE (*Maison de la Bryologie*) et, après son décès, d'Olivier ROBERFROID.

Le musée de Paléontologie de l'université de Liège a, par ailleurs, accepté de conserver de nombreux fossiles découverts dans le poudingue.

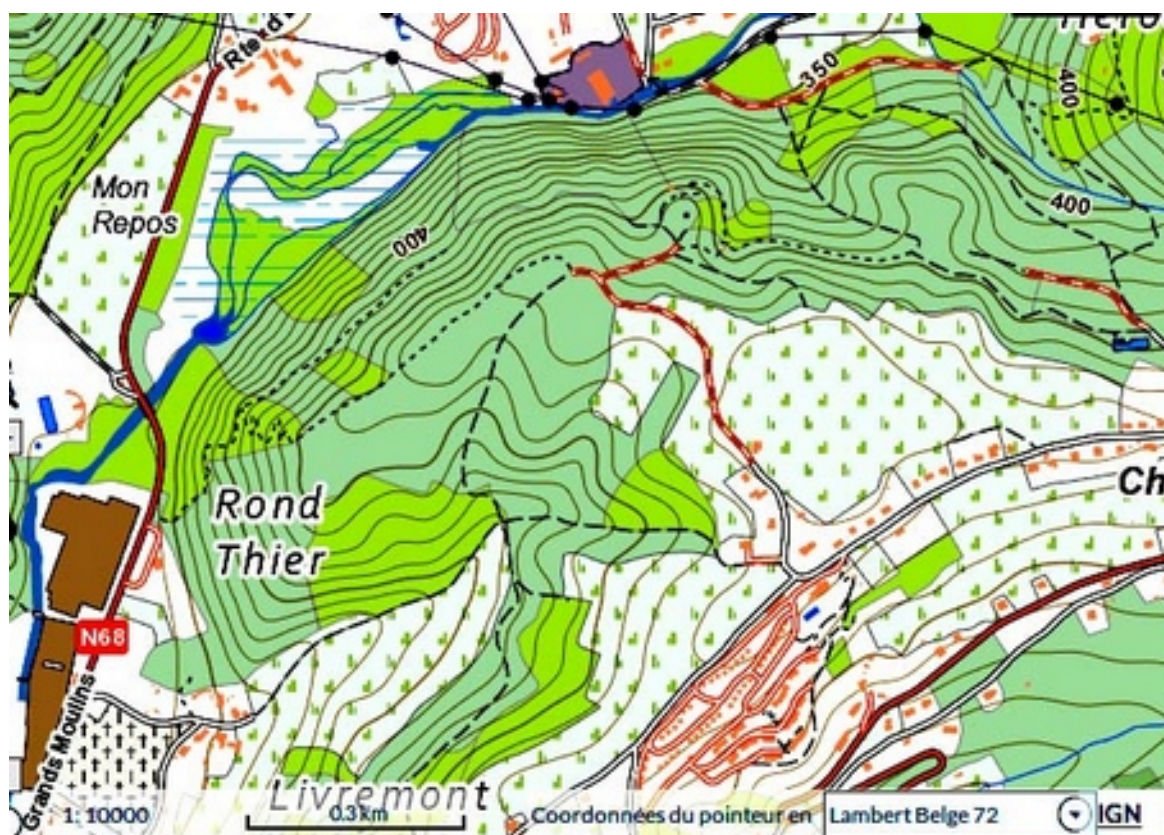
L'exploration du *Trou du géographe* a été réalisée par une équipe de spéléologues et de naturalistes, coordonnée par Pierette NYSEN.

## 2. LES DEUX SITES DU PROJET

### 2.1. La Warche en amont du pont routier de Bévercé

A Bévercé, la Warche, qui s'écoule au pied du massif de poudingue (voir carte ci-dessous), fait partie du SGIB n° 3195, et elle alimente les étangs du SGIB n° 377, propriété privée. Un peu avant le pont routier, un barrage coupe son cours et constitue un obstacle infranchissable à la remontée des poissons.

Le coteau dominant la Warche présente de nombreux blocs et tours de poudingue (appelées aussi « kegels » par A. OZER).



*Ci-dessus* : tronçon amont de la Warche entre le pont routier et la centrale électrique de Bévercé. Les terrains fort humides sont couverts de grandes roselières.



**Bloc de poudingue** : près de la centrale hydroélectrique de *Bévercé* (Malmedy, décembre 2018). Le rocher est en grande partie couvert de lichens et de mousses. La présence de galets calcaires contribue à la grande diversité de la flore.



## 2.2. La Warche en aval du pont routier de Bévercé

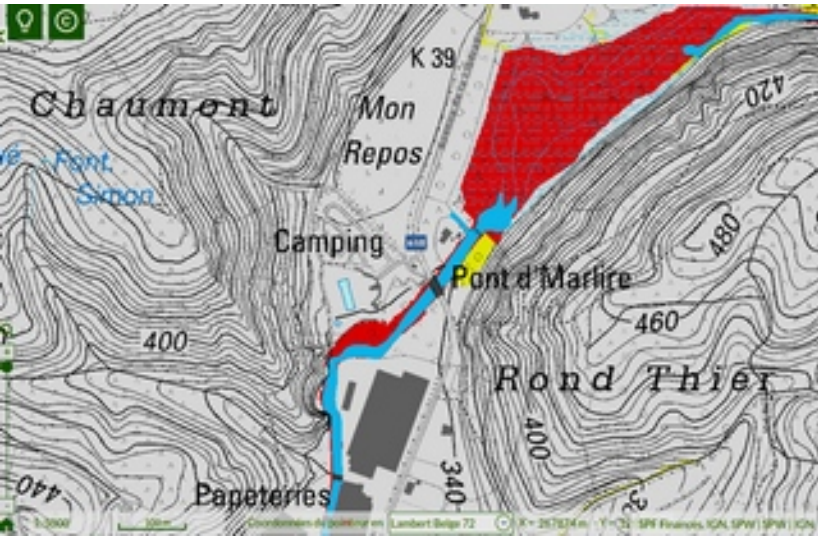
En aval de ce pont, on trouve plusieurs tour de poudingue. En rive droite de la Warche, les rochers longeant la rivière font partie du domaine public. En rive gauche, ils se situent dans une propriété privée.



**Tours de poudingue** : en rive gauche de la Warche et en aval du pont, avenue de la Libération.

Entre le pont routier et celui de l'ancienne papeterie INTERMILLS, la Warche n'est pas canalisée et n'a pas été polluée par le rejet des eaux usées de cette papeterie. Propriété de la Région wallonne, elle pourrait vu son intérêt écologique et paysager être classée en *Natura 2000* ou mieux comme Réserve naturelle domaniale (voir cartes ci-dessous).

<b><i>Natura 2000</i> « Intermills »</b>	<b>Projet de Réserve naturelle «RN André Ozer »</b>
<p><i>Trait rouge</i> : périmètre proposé. Il comprend la Warche, sa zone d'inondation et les falaises de poudingue, soit entre les ponts de l'avenue de la Libération et « Intermills ».</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>	<p><i>En vert</i> : surface min. de la RN à créer (lit majeur de la Warche, propriété publique).</p> <p><i>En jaune</i> : surfaces de feuillus méritant d'être intégrées dans la RN, mais appartenant à des propriétaires privés.</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>
	


<p><i>Zones inondables (en rouge, risque élevé ; en jaune : risque moyen) : en amont et en aval du Pont d'Marlire. Source : Walonmap.</i></p>



Une arche de l'ancien *Pont d'Marlire*. Elle subsiste (obstruée à l'arrière) à côté du parking du bassin de natation. Les anfractuosités entre les moellons hébergent des invertébrés. En été, certaines chauves-souris pourraient y trouver un refuge diurne.



Traces (à gauche) de l'ancien *Pont d'Marlire* dans le lit de la Warche.



*En haut* : bordée de feuillus, la Warche en crue, une zone à truite.  
*En aval* du nouveau pont de Bévercé, un lambeau de forêt alluviale.  
*En bas* : bras secondaire de la Warche, une frayère pour gardons, brochets et perches.



*Vue de la passerelle (Ravel) : la Warche en période caniculaire, une zone à fond pierreux non colmatée par des sédiments fins.*



*En haut* : passerelle (Ravel) sur la Warche et rocher de poudingue en rive droite. Ce Ravel, qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

*En bas* : la Warche vue de la passerelle. *A gauche* : le pied de la berge, peu profond, favorise l'installation de la végétation palustre. *A droite, au pied des rochers* : une zone plus calme et plus profonde de cette rivière.



### 3. LA VÉGÉTATION

Dans la zone en amont du pont routier, les épicéas scolytés de la grande parcelle 446A (propriété de l'Emir du Qatar) ont fait l'objet d'une coupe à blanc. Avec l'aide de *Natagriwal*, une érablière de ravin – soit un habitat *Natura 2000* prioritaire - devrait être restaurée sur une surface d'environ 8 ha dans le SGIB n° 3195 (HUGO, 2022).

En aval du pont routier, il existe encore le long de la Warche des lambeaux de forêt alluviale et en rive droite dans la falaise de poudingue un peu d'érablière de ravin.

Les ourlets (végétation principalement herbacée en lisière de haies ou de forêts) sont souvent dégradés, en particulier en face du bassin de natation. Des plantes nitrophiles comme l'ortie (*Urtica dioica*), des ronces (*Rubus* sp), résultant d'un apport important en nitrates, y sont abondantes. Les fleurs des ronces présentent toutefois un intérêt pour les abeilles, les bourdons et les syrphes.

La végétation des ruisseaux, des sources et suintements ne semble pas, jusqu'à présent, avoir fait l'objet d'étude particulière. Des espèces intéressantes sont toutefois liées à ces milieux et la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) y a été observée en 2022.

Par endroit, les berges sont envahies par diverses espèces exotiques très nitrophiles, comme la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) et la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

### 4. INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

#### 4.1 La Flore (Annexe 1)

##### 4.1.1. Les plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères s.l.)

Parmi les espèces protégées, on notera :

- l'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*, Orchidacées)
- la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) (bulbes)

##### 4.1.2. Les plantes non vasculaires (mousses, hépatiques, lichens, algues) et champignons

Sur base des données disponibles (publications scientifiques, voir **Annexe 2**), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur  $\pm 700$  en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20ème siècle.

A l'Est de l'Ermitage , dans un carré proche de la zone du projet (carré IFBL G8.33.34), Philippe DE ZUTTERE a confirmé la présence en 2017 de *Fissidens dubius*, *Ctenidium molluscum*, *Bryum capillare* (mousses) et de *Porella platyphylla* (hépatique). Dans une parcelle marécageuse, il a déterminé aussi : *Sphagnum palustre*, *Mnium hornum*, *Plagiomnium undulatum*, *Brachythecium rutabulum*, *Thuidium tamariscinum* (mousses) et de *Pellia epiphylla* (hépatique).

On notera que *Sphagnum palustre* est une espèce fort répandue, mais qui n'avait pas encore été signalée dans les publications de 1971 et 1975.

Concernant les lichens, les algues et les champignons, aucun inventaire n'est actuellement disponible.

#### 4.2. La faune

##### 4.2.1. Les mammifères

- Observations attestées (espèces d'intérêt communautaire) :
  - le castor (*Castor fiber*)

- le Grand murin (*Myotis myotis*), 5 ex. dans le *Trou du géographe* en 2022.



**Tronc abattu par un Castor** (janvier 2023)

#### **4.2.2. Les oiseaux**

Les oiseaux étant particulièrement sensibles à la structure de la végétation, de nombreux passereaux sont présents dans les zones boisées. L'inventaire des oiseaux d'eau reste à faire, mais plusieurs parcelles privées ne sont pas accessibles, comme les étangs du SGIB n°377.

#### **4.2.3. Les batraciens et les reptiles**

Les données herpétologiques actuelles sont encore très fragmentaires et doivent dès lors être complétées.

#### **4.2.4. Les poissons**

Un bras de la Warche, en rive droite et visible du Ravel, est très probablement utilisé comme frayère (voir photo ci-dessous) par les gardons, les brochets et les perches, des espèces appréciant des cours d'eau lents pour y pondre (DUPONT, 1998).



Les publications de PHILIPPART (2007) sur les poissons de Wallonie et celle de DUPONT (1998) sur les cours d'eau et l'habitat des poissons permettront de compléter nos données.

#### **4.2.5. Les invertébrés (mollusques, gastéropodes, insectes, araignées, éponges, ...)**

En 1924, Léon FRÉDÉRICQ rappelait que si « *Les hauts plateaux du cercle de Malmédy sont fort pauvres en Mollusques. Les escargots ne sont réellement abondants qu'aux environs immédiats de Malmédy* ». En 1923, dans un Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique, il avait trouvé plusieurs mollusques intéressants : *Vitrina Heynemani*, *Bulimus obscurus*, *B. montanus*, *B. tridens*, (*Azeka Menkeana*), *Helix arbustorum*, *H. rufescens*, et *Bythinella vridis*.

Des coquilles d'escargots sont actuellement collectées au pied des rochers de poudingue. Leur détermination permettra d'évaluer l'état actuel de cette population de mollusques.

#### **4.2.6. Les protozoaires (unicellulaires non chlorophylliens)**

Aucune donnée disponible.

### **5. CONCLUSIONS**

A la sortie de la Ville de Malmedy (entrée de Bévercé), la diversité floristique et faunistique de la commune est encore fort riche dans le contexte régional, grâce à la présence d'écotopes très variés, sur l'assise calcaire du poudingue, tels que massifs forestiers, affleurements rocheux, grottes, un tronçon de la Warche non canalisé, des ruisseaux et plans d'eau.

*Last but not least*, le site abrite aussi des espèces, qui nécessitent une protection stricte comme le Castor et le Grand murin (cf. Annexes 2, 3 et 4 de la Directive 92/43CEE – Faune-Flore-Habitat).

### **6. PROPOSITIONS D'ACTION**

#### **6.1. Le barrage sur la Warche**

Comme il constitue le principal obstacle à la remontée des poissons, la Région wallonne pourrait installer à cet endroit une échelle à poissons. Sa réalisation serait subsidiée à 70 % par l'Union européenne. Un bureau d'étude devrait pouvoir calculer le coût de cette infrastructure.

#### **6.2. Création d'une Réserve naturelle domaniale**

La Région wallonne, qui est propriétaire de la Warche, et la commune de Malmedy, propriétaire d'une parcelle proche de celle-ci, pourraient mettre sous statut *Natura 2000* ou de réserve naturelle au moins un des deux tronçons de cette rivière, en l'occurrence celui situé en aval du pont sur la Warche à Bévercé. Cette réserve pourrait porter le nom d'André OZER, en l'honneur de ce géographe qui a réalisé la première étude scientifique sur notre poudingue.

Le statut *Natura 2000*, comme le classement en *Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique (CSIS)*, n'impliquent pas l'accord du propriétaire (DUFRÈNE et BORN, 2018).



### Situation cadastrale

Division: MALMEDY 1 DIV/MALMEDY/  
Situation: MARLIRE

Numéro: H 125 C / Superficie: 3029  
Propriétaire : Ville de Malmédy

Source : Walonmap.

En aval de ce pont et au pied des falaises de poudingue (qui sont dans le domaine public), le DNF pourrait faire abattre les quelques épicéas qui s'y trouvent encore de manière à privilégier l'érablière de ravin. Pour le Muséum d'Histoire Naturelle (MHN, Paris), « *il s'agit d'un type d'habitat rare, de grande valeur patrimoniale* ». Ces forêts sont dominées « *par des essences nomades (Frêne commun, Érable sycomore, Érable plane, Tilleuls, Orme des montagnes), installées sur des fortes pentes, sur des éboulis, sur les versants ou les fonds de ravins.* » (voir aussi BENSETTITI *et al.* 2001).

### **6.2. La protection du Trou du géographe**

Cette cavité héberge au moins une espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire. Elle peut donc être classée, à l'instar de la *Grotte des Nains* et du *Trou Ozer*, comme *Cavité souterraine d'intérêt scientifique* (CSIS).

### **6.3. La gestion des bords du Ravel**

En face du bassin de natation, une végétation nitrophile (orties) se développe. A cet endroit, il serait souhaitable de faucher une fois par an ces orties avec enlèvement du foin, ce qui serait favorable à la flore et à la faune. Le coût d'une telle opération n'est pas très élevé. Des communes voisines, comme Waimes, applique déjà cette forme de gestion du bord des routes.

### **6.4. L'information du public**

Des QR-Codes pourraient être placés sur la passerelle du Ravel et permettre aux promeneurs de s'informer sur des rubriques archivées sur Wikipédia. Ces rubriques pourraient être conçues ou complétées par des naturalistes et des scientifiques wallons. Le coût de ces QR-codes, qui n'encombrent pas le paysage, serait aussi très modique.

### **Annexe 1 : Liste provisoire des plantes à fleurs (Spermatophytes) et des fougères (Ptéridophytes) recensées en aval du pont routier, soit à l'arrière d'Intermills**

#### *Remarques*

- Nomenclature selon la nouvelle flore de la Belgique, du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (quatrième édition), <jardin botanique national de Belgique, Meise, 1992.
- en **caractères gras et plus grands** : arbres, arbustes, arbrisseaux ;
- en souligné : lianes, fausses lianes et plantes grimpantes ;
- en *italiques* : fougères et prêles ;
- noms suivis de \*\*\* : espèces non-indigènes.

Alliaire officinale  
Anémone des bois  
Angélique sauvage  
**Arbuste à papillons**  
**Aubépine épineuse**  
**Aubépine monogyne**  
Armoise commune  
Arum maculé  
**Aulne glutineux**  
Balsamine de l'Himalaya \*\*\*  
Bardane sp  
Berce commune  
Bouillon blanc  
**Bouleau verruqueux**  
Bouton d'or  
Bugle rampante  
Carotte commune  
Cirse des marais  
Compagnon rouge  
**Cornouiller sanguin**  
Digitale pourpre  
Dorine à feuilles opposées  
**Douglas**  
**Eglantier**  
Epilobe  
**Erable champêtre**  
**Erable plane**  
**Erable sycomore**  
Euphorbe des bois  
Eupatoire chanvrine  
Epipactis à feuilles larges  
Ficaire  
**Frêne commun**  
Gaillet gratteron  
**Genêt à balais**  
Grande marguerite  
**Hêtre**  
Herbe à robert  
Jonc épars  
Jonquille  
Laiteron sp  
Lapsane commune  
Lierre  
Liseron des haies  
Lotier corniculé  
Luzerne lupuline  
Luzule des bois  
Matricaire sp  
Mélilot blanc  
Mercuriale  
Millepertuis  
Molène noire

Alliaria petiolata  
Anemone nemorosa  
Angelica silvestris  
**Buddleia davidii \*\*\***  
**Crataegus laevigata**  
**Crataegus monogyna**  
Artemisia vulgaris  
Arum maculatum  
**Alnus glutinosa**  
Impatiens glandulifera  
Arctium sp  
Heracleum sphondylium  
Verbascum thapsus  
**Betula pendula**  
Ranunculus acris  
Ajuga reptans  
Daucus carota  
Cirsium palustre  
Silene dioica  
**Cornus sanguinea**  
Digitalis purpurea.  
Chrysosplenium oppositifolium  
**Pseudotsuga menziesii**  
**Rosa canina**  
Epilobium hirsutum  
**Acer campestre**  
**Acer platanoides**  
**Acer pseudoplatanus**  
Euphorbia amygdaloides  
Eupatorium cannabinum  
Epipactis helleborine  
Ranunculus ficaria  
**Fraxinus excelsior**  
Galium aparine  
**Cytisus scoparius**  
Leucanthemum vulgare  
**Fagus sylvatica**  
Geranium robertianum  
Juncus effusus  
Narcissus pseudonarcissus  
Sonchus sp  
Lapsana communis  
Hedera helix  
Calystegia sepium  
Lotus corniculatus  
Medicago lupulina  
Luzula sylvatica  
Tripleurospermum sp  
Melilotus alba  
Mercurialis perennis  
Hypericum sp  
Verbascum nigrum

<b>Noisetier</b>	<b>Corylus avellana</b>
<b>Orme champêtre</b>	<b>Ulmus minor</b>
<b>Orme de montagne</b>	<b>Ulmus montana</b>
Ortie	Urtica dioica
Ortie royale	Galeopsis tetrahit
Pâquerette	Bellis perennis
Persicaria	Persicaria maculosa
Pervenche méditerranéenne	Vinca major
Pétasite	Petasites hybridus
Phléole des prés	Phleum pratense
Pissenlit	Taraxacum sp.
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata
Plantain majeur	Plantago major
<i>Polystic dilaté</i>	<i>Dryopteris dilatata</i>
Populage des marais	Caltha palustris
Primevère	Primula sp
<b>Prunellier</b>	<b>Prunus spinosa</b>
Reine des prés	Filipendula ulmaria
Renouée du Japon ***	Fallopia japonica
<u>Ronce commune</u>	<u>Rubus fruticosus</u>
<b>Saule marsault</b>	<b>Salix caprea</b>
Séneçon de Fuchs	Senecio fuchsii
<b>Sureau noir</b>	<b>Sambucus nigra</b>
<b>Thuja géant</b>	<b>Thuja plicata</b>
<b>Tilleul à grandes feuilles</b>	<b>Tilia platyphyllos</b>
<b>Tilleul à petites feuilles</b>	<b>Tilia cordata</b>
Trèfle rouge	Trifolium pratense
Véronique petit chêne	Veronica chamaedrys
Vesce cracca	Vicia cracca

## Annexe 2 : Bibliographie

- ANDRIEN, M. 1993. Le Trou Ozer, protection et accès. *Regards*, 11 : 7.
- ANDRIEN, M., SCHMITT, P. et THECK, R. 1997. Phénomènes karstiques dans la région de Malmedy : 1. Le Trou Ozer. *Regards*, 30 : 5-10.
- BENSETTITI, F. ; RAMEAU, J.-C. et CHEVALLIER, H. (coord.) (2001). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - Habitats forestiers. Volume 1. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 339 p.
- BULTYNCK, P.; GEUKENS, F. et SMOLDEREN, A. 2001. Permian lithostratigraphic units,. Malmedy Graben (Belgium). *Geologica belgica*, 4/ 1-2: 105-106.
- DE ZUTTERE, P. (avec la coll. de L. Schaeck). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.
- DE ZUTTERE, P. et SCHAECK, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.
- DE ZUTTERE, Ph. et GOHIMONT, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.

- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Discelium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.
- DUFRÊNE, M. et BORN, C.-H. (2018). Les statuts des zones protégées en Wallonie. Un arsenal complexe et diversifié, mais pour quelle efficacité ? *Carnets des Espaces Naturels*, 1 : 12-18.
- DUPONT, E. 1998. *Entretenir les cours d'eau et l'habitat des poissons*. D.G.R.N.E., Direction des cours d'eau non navigables.
- FONTAINE, S. 1982. Le poudingue, facteur déterminant de l'implantation monastique à Stavelot-Malmedy. Les noms de Malmedy et de Stavelot. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 76-80.
- GOHIMONT, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 66-70.
- HUGO, E. 2022. Restauration écologique d'un habitat Natura 2000 prioritaire : la forêt de pente, sur éboulis ou en ravins. *Newsletter Juillet 2022, Natura 2000*.
- OZER, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).
- OZER, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.
- OZER, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.
- OZER, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.
- PHILLIPART, J.C. 2007. L'érosion de la biodiversité : les poissons. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du *Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon*. 82 pages.
- SCHMITT, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes, qui ont apporté leur contribution scientifique à ce projet, en particulier au prof. André OZER, qui m'a transmis toutes ses publications sur le poudingue de Malmedy, au prof. Eddy POTY et au géologue Jean-Marc MARION pour leur aide dans la détermination des fossiles, à Pascal SCHMITT, géographe et responsable du *Contrat de rivière Amblève* pour ses remarques pertinentes, à Pierette NYSSSEN de l'association *Plecotus*, qui a rassemblé naturalistes et spéléologues pour explorer le *Trou du géographe*, aux déterminations des bryophytes par les spécialistes de la *Maison de la Bryologie*, à savoir Philippe DE ZUTTERE et Olivier ROBERFROID, à l'association *Malmedy-Folklore*, qui a confié l'herbier de Marie-Anne LIBERT au *Jardin botanique de Meise* et à ce dernier, qui en a numérisé les planches.

Il convient aussi de remercier les associations comme *Aves-Ostkantone*, le *Parc naturel des sources (Annexe 3)* et les scientifiques qui soutiennent ce projet, en particulier le professeur Marc DUFRÊNE de l'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech) qui considère que : "*Voilà un projet intéressant. Vous pouvez mentionner mon soutien et anticiper le fait que dans le cadre de la réalisation du*

réseau écologique wallon (en cours dans mon équipe), on est de plus dans une zone d'aléa d'inondations élevé et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations."

## Annexe 3

**AVES - Ostkantone V.o.G.**

Naturkundliche Weiterbildung und aktiver Naturschutz



Wormiken, le 21 mars 2023

A la

Commission Locale de Développement Rural  
Malmédy

C/o Monsieur Maxime Metzmacher

Concerne : Soutien d'AVES-Ostkantone du projet de réserve André Ozer.

Monsieur Metzmacher,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand intérêt que notre association de protection de la Nature AVES-Ostkantone a pris connaissance du projet de création d'une réserve André Ozer à proximité de Belvercé.

Il s'agit d'une zone extrêmement diversifiée du point de vue flore et faune résultant des particularités géologiques, géomorphologiques et hydrologiques remarquables.

Le dossier du projet de création de la réserve est très complet et nos guides nature et membres naturalistes ne peuvent que le confirmer.

De ces faits, notre association, AVES-Ostkantone, avec ses quelque 700 membres exprime son plus grand soutien au projet. Nous souhaitons vivement que les autorités compétentes reconnaissent la valeur biologique et écologique du site en le statuant sous forme de « Réserve domaniale ».

Gerhard Reuter  
M. agr.  
Secrétaire AVES-Ostkantone VoG

**Kontakt:**  
Tel.: 0032 (0)80 34 02 46  
Email: info@aves-ostkantone.be  
Website: aves-ostkantone.be

**Öffnungszeiten:**  
Dienstags und Donnerstags  
8:30 Uhr bis 12:00 Uhr  
und 12:30 Uhr bis 16:30 Uhr  
Mittwochs von 8:30 Uhr bis  
12:30 Uhr

**Bankkontakt:**  
IBAN: BE63 7311 0676 1508  
BIC: FREDBE33  
MeSt: BE 0424.463.288  
Gerichtsbezirk Eupen





Bérinzenne, le 22/03/2023

**A l'attention de :**

La Commission Locale de Développement Rural  
de Malmedy  
Personne de contact : Mr Maxime Metzmacher  
4960 Malmedy

**Objet : Soutien au projet de réserve naturelle domaniale André Ozer**

Mesdames, Messieurs,

A titre personnel - en tant qu'habitante de la commune de Malmedy et ancienne membre de la CLDR - et au nom du Parc naturel des Sources, je me réjouis de voir une mobilisation en faveur de la biodiversité de la commune de Malmedy.

Une des missions principales d'un Parc naturel touche en effet à la **Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel**. Nous sommes dès lors soucieux de la sauvegarde et du maintien des habitats à haute valeur biologique et sommes convaincus par la nécessité de mettre des zones exceptionnelles comme ces tronçons de la Warche et leurs abords sous un statut de protection qui soit le plus fort possible.

Je rejoins également Marc Dufrêne, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et spécialiste des services écosystémiques qui mentionne que le projet se situe « dans une zone d'aléa d'inondations élevé [...] et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations ». En effet, en lui permettant de conserver son pouvoir tampon, maintenir et développer la naturalité de cette zone naturelle/humide a un impact positif sur la réduction de l'ampleur des inondations des zones urbanisées situées juste en aval. Ce projet a donc des répercussions positives qui vont au-delà de la préservation du patrimoine naturel !

En tant que directrice du Parc naturel des Sources et à titre privé, en tant que citoyenne de Malmedy, je ne peux donc que féliciter, soutenir et encourager la démarche de mise en réserve de ce joyau.

Fait à Bérinzenne, le 22 mars 2022.

Parc naturel des  
Sources asbl  
Bérinzenne 6,  
4900 SPA  
T +32(0)87 63 22 06

Siège social  
Bérinzenne 4,  
4900 SPA

BCE BE 0691 653 946  
Rpm - Verviers  
IBAN BE 75 0689 0946 4751

info@parcnatureidessources.be  
www.parcnatureidessources.be

Pour le Parc naturel des Sources  
Valérie Dumoulin,

SPA - STOLMONT

